

consultation sur place

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**RAPPORT DE STAGE**

**Classement et inventaire d'un fonds de correspondance  
au département des Manuscrits  
de la Bibliothèque nationale de France**

**Catherine Gaviglio, épouse Faivre d'Arcier**

**2000**



# **Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques**

## **Diplôme de conservateur de bibliothèque**

### **RAPPORT DE STAGE**

Classement et inventaire d'un fonds de correspondance  
au département des Manuscrits  
de la Bibliothèque nationale de France

Catherine Gaviglio, épouse Faivre d'Arcier

sous la direction de  
Mme Florence Callu, directrice du département des Manuscrits  
de la Bibliothèque nationale de France,  
et de Mme Michèle Le Pavec, conservatrice en chef  
au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France

1999  
DCB ST  
22

2000



## I. CADRE DU STAGE

### **Cadre administratif et matériel du stage**

Le département des Manuscrits, l'un des six départements spécialisés de la Bibliothèque nationale de France, dépend administrativement de la Direction des Collections. Il comprend deux divisions, les Manuscrits occidentaux — les seuls dont il sera question ici — et les Manuscrits orientaux, elles-mêmes subdivisées en sections par langues. Les Manuscrits occidentaux, dirigés par Mme Florence Callu, fonctionnent grâce à une quarantaine de personnes, parmi lesquelles on compte dix-sept conservateurs, deux ingénieurs techniciens administratifs (ITA), quatre bibliothécaires, un adjoint administratif, une restauratrice et quatorze magasiniers. Il faut ajouter au nombre quelques personnes non titulaires, tels que vacataires, etc. L'ensemble de ces personnels est réparti entre les quatre sections que comportent les Manuscrits occidentaux : les sections grecque, française et latine et le Centre de Recherche sur les Manuscrits Enluminés (C.R.M.E.).

Abrités dans les murs du site de la rue de Richelieu depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Manuscrits vont désormais gagner un peu plus de place qu'ils n'en avaient jusqu'à présent. En effet, en lien avec les projets du site Tolbiac-François Mitterrand et de l'INHA (Institut national d'histoire de l'art), une redistribution des espaces dévolus aux différents départements spécialisés et à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie Jacques Doucet est actuellement en cours. Les Manuscrits occidentaux vont notamment pouvoir redéployer leurs bureaux, pour le moment réunis au cinquième étage, et occuper de nouveaux locaux, plus grands et plus fonctionnels, à l'entresol.

### **Composition des fonds : description sommaire**

Les Manuscrits occidentaux sont riches de cent quatorze mille volumes environ. Encore ce chiffre n'inclut-il pas près de six mille cartons, comprenant notamment l'ensemble des fonds en cours de traitement, tel celui de Bertrand de Jouvenel, ou l'important fonds maçonnique. Le tout forme un ensemble de nature encyclopédique, recouvrant les domaines aussi divers que l'histoire et la généalogie, la littérature (classique, médiévale, moderne et contemporaine), l'enluminure et la musique

médiévales, et les reliures. Si l'origine de ces fonds remonte traditionnellement au Moyen Âge, le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi s'enrichit surtout beaucoup au cours de l'époque moderne, grâce aux dons de prestigieuses collections par des érudits et de grands seigneurs : citons par exemple les frères Dupuy, Robert de Gaignières, Étienne Baluze et Colbert. Les confiscations révolutionnaires augmentèrent ensuite considérablement les fonds en y faisant entrer les collections des établissements religieux. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le testament de Victor Hugo joua un grand rôle pour l'avenir de la Bibliothèque nationale : il consacra ce lieu « comme un conservatoire de la littérature moderne et contemporaine et en [fit] tout naturellement un laboratoire pour l'étude des textes<sup>1</sup> ». Par ailleurs, son geste en suscita de nombreux autres, régulièrement, et aujourd'hui encore dons, legs et datations représentent une part très importante de l'enrichissement des collections<sup>2</sup>. On peut évoquer ainsi les fonds, entrés à des époques différentes au département, de Victor Segalen ou de Jean Giraudoux — donnés l'un et l'autre par leurs enfants —, de Jean-Paul Sartre — entré par dation et achats —, de Max Jacob — donné par un collectionneur privé apparenté au poète —, de Michel Butor — qui donna lui-même ses papiers —. Ces quelques exemples illustrent la diversité d'origine des fonds donnés aux Manuscrits. Mais, parallèlement, et ce depuis une vingtaine d'années, le département est confronté à un phénomène de plus en plus marqué : l'augmentation sensible, d'une part du nombre des fonds donnés ou légués, d'autre part de l'importance matérielle de ces derniers. Il n'est pas rare de voir arriver aujourd'hui au département des ensembles comprenant des centaines de cartons. Citons par exemple les cas de Maurice Barrès — plus trois cents cartons d'archives dont plus de cent mille lettres pour douze mille correspondants — et de Romain Rolland — plus de quatre cents cartons dont dix mille lettres de l'écrivain à sa sœur —. Or, pour traiter cette masse considérable de documents contemporains, les conservateurs ne sont pas plus nombreux qu'ils ne l'étaient auparavant, d'où une charge de travail d'autant plus importante.

À cette première source d'enrichissement que représentent legs, dons et datations, s'en est ajoutée une seconde, mais plus tardivement. Ce n'est qu'à partir des années 1940, en particulier après la seconde guerre mondiale, au temps de la direction de Jean Porcher, que la Bibliothèque nationale eut « la possibilité et la volonté de définir une politique d'achat de manuscrits littéraires modernes<sup>3</sup> ». Le manuscrit d'*Empédocle*

---

<sup>1</sup> BERNE (Mauricette). "Trois grands fonds littéraires au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France". In : *Éditer des manuscrits. Archives, complétude, lisibilité*. Sous la direction de Béatrice Didier et Jacques Neefs. Paris : Presses universitaires de Vincennes, 1996, p. 23.

<sup>2</sup> La B.n.F. vient même à ce sujet d'éditer un petit guide pratique intitulé : *Le don à la Bibliothèque nationale de France* (mars 1999). Y sont décrites notamment les différentes modalités du don : don manuel, legs par testament ou donation ; la dation fait l'objet d'un paragraphe particulier. Deux autres rubriques complètent le guide : "Que donner" et "Qui contacter".

<sup>3</sup> Voir : PIERROT (Roger). "Les écrivains et leurs manuscrits. Remarques sur l'histoire des collections modernes". In : *Bulletin de la Bibliothèque nationale*, décembre 1979, n° 4, p. 175.

*d'Agrigente* de Romain Rolland fut l'une des premières acquisitions réalisées dans ce cadre, l'une des plus prestigieuses étant celle des Œuvres de Marcel Proust en 1962. Les achats ont pour but, depuis cette époque, de compléter un fonds existant, voire d'en créer un nouveau.

## Missions

Les missions du département des manuscrits découlent de l'histoire et de la composition des fonds aujourd'hui conservés :

- conserver les originaux ;
- les classer et les cataloguer ;
- les sauvegarder
  - soit par l'établissement de documents de substitution (microfilms en noir et blanc ou en couleur, ainsi que cédéroms coédités avec la maison Gallimard ou encore mise en ligne de certains textes<sup>4</sup>) ;
  - soit par des opérations de désinfection et de désacidification (réalisées au Centre de Marne-la-Vallée) ;
  - soit par des opérations de restauration (le département dispose à cet effet d'un atelier de montage et de reliure situé *intra muros*) ;
- compléter les fonds existants ;
- en créer de nouveaux si l'occasion s'en présente ;
- communiquer les documents sur place et à distance ;
- veiller à leur mise en valeur, par la réalisation d'expositions et de colloques accompagnés de publications scientifiques, ou encore par l'édition de cédéroms, etc. En ce qui concerne les expositions, ajoutons que la politique des grandes expositions littéraires commémoratives, inaugurée par Julien Cain est aujourd'hui terminée : elle a laissé place d'une part à des expositions thématiques, d'autre part à des colloques accompagnés d'expositions brèves d'un mois environ, sans catalogue, et destinées à rendre hommage à un écrivain dont les papiers viennent d'enrichir les collections sous la

---

<sup>4</sup> C'est ainsi qu'à l'occasion de l'exposition consacrée à « Marcel Proust, l'écriture et les arts », a été réalisé un cédérom (dans la nouvelle collection « Univers d'écrivains ») en même temps qu'était mis en ligne le manuscrit autographe du *Temps retrouvé* accompagné de l'édition originale du texte (1927). Rappelons que dans la collection « Sources », ont déjà été édités deux cédéroms : *Le Livre de chasse de Gaston Phébus* et *L'Atlas catalan*. Par ailleurs, le site internet de la B.n.F. propose en ligne de nombreuses enluminures.

forme d'un don. Ces rencontres entre spécialistes sont suivies de la publication des *Actes*, de valeur scientifique reconnue<sup>5</sup>.

Le stage effectué au cours de ces trois mois a permis d'aborder, de façon plus ou moins proche, l'ensemble de ces missions.

---

<sup>5</sup> CALLU (Florence). "Le département des Manuscrits : enrichissement et valorisation du patrimoine".  
*In : Pour Balzac et pour les livres*. Paris : Klincksieck, 1999, p. 113.

## II. OBJET DU STAGE

L'objet du stage consistait à classer la correspondance de Bertrand de Jouvenel et à en dresser l'inventaire, sous la direction de Mme Michèle Le Pavec, conservatrice à qui a été confié l'ensemble du fonds. Ce travail se rattachait donc avant tout aux missions de classement et de catalogage évoquées ci-dessus mais en abordait également quelques autres : il est en effet la base nécessaire de la conservation ordonnée des originaux, rendant possible leur communication aux lecteurs et permettant ainsi les travaux de recherche.

### **Description et intérêt du fonds**

La Correspondance fait partie du fonds Bertrand de Jouvenel, entré dans les collections grâce à un don (Don 97-10) effectué conjointement en 1997 par les enfants de l'écrivain et par Mme Jeannie Malige, sa collaboratrice et son exécuteur testamentaire.

Ce fonds illustre bien l'extrême diversité des papiers d'archives privées arrivant aujourd'hui au département des Manuscrits. En effet, si ce dernier accueillait auparavant essentiellement des fonds littéraires ou historiques, il reçoit désormais aussi des fonds de nature scientifique (comme les papiers de Pierre et Marie Curie) ou politique (citons par exemple celui de Raymond Poincaré). Avec Bertrand de Jouvenel (1903-1987), les collections s'enrichissent maintenant d'un important fonds de nature économique. Le personnage, de fait, journaliste et correspondant diplomatique avant la guerre, s'était ensuite consacré à des études d'économie et de socio-politique pour mener une brillante carrière internationale en ce domaine. Il enseignait dans des universités étrangères, en majorité anglo-saxonnes, ainsi qu'en France, faisait partie de plusieurs commissions économiques nationales, participait à de nombreux travaux de recherches d'instances internationales, fonda et dirigea la SÉDÉIS (Société d'étude et de documentation économique, industrielle et sociale), enfin créa le Comité international Futuribles et l'Association internationale Futuribles (destinés à l'étude des « futurs possibles »). Le fonds — on va le voir notamment pour la correspondance — reflète surtout l'activité multiple menée par Jouvenel après la seconde guerre mondiale : il est composé de manuscrits d'œuvres, de quelques agendas, d'articles, cours et conférences, de documents biographiques, de dossiers thématiques sur des sujets d'économie, de divers

imprimés contenant des articles du personnage, de la correspondance et surtout du volumineux Journal de travail de ce dernier (près de trois cents cahiers).

Ce fonds se révèle donc doublement intéressant : d'une part du point de vue de la biographie du personnage, d'autre part du point de vue de l'histoire des doctrines politiques de l'après seconde guerre mondiale et au temps des Trente Glorieuses. Par ailleurs, il vient en complément d'autres papiers également conservés au département des manuscrits, notamment ceux du père, de l'oncle et du demi-frère de Bertrand de Jouvenel : Henry, Robert et Renaud de Jouvenel.

### **La Correspondance : classement**

La correspondance de Bertrand de Jouvenel, réunie dans dix-neuf des cent-trente-six cartons d'archive du fonds, représente donc environ un sixième de l'ensemble. Les lettres, souvent dactylographiées avec la seule signature autographe — c'est là une nouveauté au département des Manuscrits —, sont en majorité celles que reçut Bertrand de Jouvenel, mais on trouve également des minutes, dactylographiées aussi, de ce dernier. Les pièces les plus anciennes datent de 1934, les plus récentes de 1978 voire de 1980. Si on conserve très peu de lettres de la période 1934-1946 (un seul carton), en revanche celles qui subsistent des époques postérieures sont abondantes (huit cartons pour les années 1950, autant pour les années 1960, deux pour les années 1970). Mais les années les mieux « couvertes » souffrent de lacunes (entre 1946 et 1950, 1951, entre 1968 et 1975). La période postérieure à la seconde guerre mondiale bénéficiant d'un éclairage privilégié, la correspondance permet surtout d'embrasser la seconde partie de la vie de Bertrand de Jouvenel.

Encore faut-il pouvoir disposer d'un classement qui en facilite une approche simple et claire permettant à son tour une bonne exploitation scientifique du fonds par les chercheurs. L'inventaire sommaire dressé lors du versement laissait apparaître déjà un minimum d'ordre dans le classement :

- Les lettres étaient rangées par ordre chronologique, majoritairement. Mais cela ne permettait pas de repérer facilement les divers correspondants et de suivre l'évolution des relations qu'entretint avec eux Bertrand de Jouvenel.

- L'ordre alphabétique des correspondants s'imbriquait souvent dans l'ordre chronologique.

Dans le but de respecter la cohérence du mode de traitement des fonds en usage au département et de permettre une meilleure appréhension globale de la correspondance

par les chercheurs, le parti a donc été pris de refondre l'ensemble des lettres en suivant l'ordre alphabétique des correspondants<sup>6</sup>. Ce travail a permis, de surcroît, d'opérer un certain tri dans la correspondance. En ont été ainsi retirés divers documents sans rapport aucun avec les lettres : des factures (EDF, boucher, médecin, taxi, librairie, etc), des papiers d'affaires (sommés perçues pour des articles, affaires immobilières, feuilles de paye, etc), et même quelques photographies et dessins. D'autres documents, tels que prospectus et fiches d'inscription pour des conférences ou colloques, brouillons d'articles ou de communication par Jouvenel furent également mis de côté, en vue de les joindre aux cartons spécifiquement consacrés à ces sujets. Par ailleurs, on a pu séparer la correspondance de Bertrand de Jouvenel de celle de sa seconde épouse, Hélène Duseigneur, qui se trouvaient mêlées à partir du milieu des années 1950. Ceci n'est pas allé sans poser quelques questions car Hélène de Jouvenel avait été, de son vivant, la collaboratrice de son mari dans des entreprises comme la SÉDÉIS ou Futuribles : certaines personnes s'adressaient donc à elle comme à lui. Le parti a été alors adopté, lorsqu'une même personne écrivait aux deux époux, de rassembler les lettres témoignant de cet échange et de les intégrer à la correspondance de Bertrand de Jouvenel. En revanche, la correspondance personnelle d'Hélène de Jouvenel a été, quant à elle, mise à part.

Carton après carton, le travail consistait donc à dépouiller les lettres et minutes, à dater celles qui ne l'étaient pas (grâce à leur place dans un carton donné), à déchiffrer la signature de l'expéditeur (au besoin en effectuant une comparaison d'écriture avec d'autres autographes conservés dans les collections), à trouver son prénom (quand il manquait ou n'était présent que par l'initiale) et si possible sa fonction.

Pour ce faire, j'ai eu recours en permanence à plusieurs instruments de recherches bibliographiques, ceux du moins qui se trouvaient disponibles en usuels au département ou en salle de références :

- Les catalogues de la B.n.F. : le catalogue général permettait surtout de vérifier qu'un nom était attesté ; ses derniers tomes ainsi que le catalogue des imprimés de 1960 à 1970 permettaient d'identifier le nom ou de compléter, voire de trouver le prénom de certains correspondants. Pour la période postérieure, le Cédérom de la Bibliographie nationale française ainsi que la nouvelle base BNOpale plus ont été utilisés.

---

<sup>6</sup> Comme le soulignait Mauricette Berne au sujet de la correspondance de Simone de Beauvoir, une telle façon de faire permet « d'avoir une vision complète des relations de l'auteur avec le monde intellectuel, artistique, politique, féministe enfin, ou tout simplement admirateurs de France et du monde entier. » BERNE (Mauricette). *Op. cit.* p. 32. Mais exceptionnellement et en raison du nombre considérable d'inconnus qui peuvent apparaître dans une correspondance (admirateurs, lecteurs, etc), les lettres peuvent être conservées ou classées dans l'ordre chronologique, intégralement ou seulement pour une période donnée. Ce fut le cas finalement de la correspondance de Simone de Beauvoir, comme celui d'une partie du fonds Barrès.

- Le *National Union Catalog*, par ailleurs, a permis d'identifier quelques noms anglo-saxons ou d'en vérifier la lecture.

- L'ouvrage de Marie-Thérèse Morlet, le *Dictionnaire étymologique des noms de famille*<sup>7</sup>, aidait à s'assurer de l'existence des noms de famille.

- Les volumes du *Dictionnaire de biographie française* (jusqu'à La Rochefoucauld), ceux du *Who's who in France et in Europe* (ce dernier seulement pour la période 1966-1967), ceux du dictionnaire biographique de Bénézit consacré aux peintres, sculpteurs et graveurs, ainsi que ceux du *Bottin mondain* se révélaient utiles pour trouver la fonction exacte d'un personnage ou identifier des étrangers. Le *Bottin administratif*, disponible pour quelques années, a pu servir à retrouver un personnage par sa fonction. L'*Annuaire de la presse française et étrangère et du monde politique* (disponible seulement pour 1946) a été utilisé pour identifier notamment des journalistes des années 1930 et 1940 tandis que l'*Index generalis. Annuaire général des universités, etc* (1953) était fort pratique pour identifier les Anglo-saxons des années 1950. Le *Livret de l'Ecole des chartes (1821-1966)*, des annuaires d'autres grandes écoles comme Sciences Po, ainsi que le *World of Learning (1964-1965)* ont rendu d'utiles services. Enfin, surtout pour les années 1930 et 1940, on a eu recours à l'index du livre de souvenirs de Bertrand de Jouvenel : *Un voyageur dans le siècle*<sup>8</sup>.

- Les annuaires du téléphone des années 1960, par noms et par rues, permettaient de s'assurer de l'existence d'un nom et d'identifier un correspondant par l'adresse et le numéro de téléphone inscrits à l'en-tête de sa lettre.

- *Quid* et *Dictionnaire encyclopédique Larousse* n'ont pas été négligés, qui permettaient de vérifier la fonction d'un personnage à une date donnée (quand il relevait bien sûr d'un grand organisme d'État), ses dates, son éventuelle appartenance à l'Institut de France, etc.

Par ailleurs, la rencontre avec l'exécuteur testamentaire de Bertrand de Jouvenel a permis d'identifier un certain nombre de personnes connues uniquement par leurs prénoms, par exemple. Le secours non négligeable parfois apporté par les donateurs au travail des conservateurs montre l'importance que peuvent revêtir les bonnes relations entretenues par chacune des deux parties.

---

<sup>7</sup> MORLET (Marie-Thérèse). *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, nouvelle édition revue et corrigée. Paris : Perrin, [1991] 1997.

<sup>8</sup> JOUVENEL (Bertrand de). *Un voyageur dans le siècle*. Paris : Robert Laffont, 1979.

## La Correspondance : inventaire

En matière de catalogage des manuscrits, il n'existe pas de normes internationales concernant la rédaction des notices. Les conservateurs se basent donc sur les *Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes*, émanant du Ministère et établies par un ancien directeur du département des Manuscrits, Marcel Thomas, précisément à partir des règles en usage au département. Ces *Règles*, qui datent de juin 1980, sont régulièrement réactualisées au fur et à mesure de la publication des nouveaux volumes du catalogue des *Nouvelles Acquisitions françaises*. Aussi un inventaire impose-t-il de recourir à deux types d'outils : non seulement les recommandations du Ministère mais aussi et surtout la toute dernière table des *Nouvelles Acquisitions françaises*, publiée en 1999. Celle-ci est sans doute la dernière de son espèce en version imprimée, puisque commencera le versement de notices dans la base BNOpaline, lorsque celle-ci aura été modernisée de manière à pouvoir être intégrée au S.I.

Ces deux instruments donnent les règles de transcription des noms, l'ordre des différents champs de la notice (nom de famille, prénom(s), pseudonyme, titres et fonctions, etc), et l'usage à suivre en matière de renvois. Dans le cas de personne écrivant en tant que membre d'un journal, d'un organisme ou d'une association, la ou les lettres ont été classées au nom du journal ou de l'association avec un renvoi du nom de la personne à celui du journal ou de l'association. Cette règle a souffert quelques exceptions dans le cas de personnalités de l'envergure d'un Henry Kissinger ou d'un Jean d'Ormesson, qui n'apparaissent pourtant dans la correspondance qu'en tant que membre d'une revue (respectivement *Confluence* et *Diogène*), dont on avait par ailleurs aucune autre trace. Il eût été étrange de les « réduire » à une fonction occupée de façon passagère, d'autant plus que des autographes de la main de Jean d'Ormesson se trouvent dans les collections du département, classées sous son nom. Dans le cas de membres de plusieurs associations, la correspondance était classée au nom de la personne, avec un éventuel renvoi, dans le cas d'une association déjà mentionnée, de l'association vers la personne (« voir aussi »). Les lettres anonymes adressées à Jouvenel, notamment celles de lecteurs réagissant à l'un de ses articles publiés dans la presse, ont été inventoriées au nom du journal où avait paru l'article en question, sous une rubrique « réaction(s) à l'article de Bertrand de Jouvenel ». En revanche, si le lecteur pouvait être clairement identifié, sa lettre était classée à son nom avec un renvoi du journal à la personne (« voir », s'il s'agissait là de la seule occurrence du nom du journal, « voir aussi » dans les autres cas). Les organismes d'État étaient rangés sous le nom, francisé, de l'État en question (ainsi pour les institutions d'État des États-Unis d'Amérique).

Des problèmes sont apparus relativement à la transcription, donc au classement dans l'inventaire, de noms d'organismes internationaux, comme l'OCDE et l'ONU. Les recommandations n'éclaircissent pas ce point et même la dernière table des *N.A.F.* n'apporte guère de solution à cet égard : le caractère très récent du fonds Jouvenel et sa nature spécifique (économique et non littéraire) font donc surgir des questions quant à la normalisation du catalogage des manuscrits. Plusieurs points méritaient d'être éclaircis : quelle transcription adopter pour les noms d'organismes internationaux ou tout simplement de sociétés françaises et étrangères (fallait-il par exemple un renvoi d'une forme anglaise vers une forme française, uniquement des majuscules, etc.) ; le nom développé devait-il être retenu à l'exclusion du sigle ou fallait-il les garder présents tous deux avec un renvoi ? Pour répondre à ces questions, on a choisi de se reporter à la base BNOpale plus et aux normes d'autorité relatives au traitement des collectivités-auteurs. Les noms des organismes et sociétés ont donc été entrés sous les deux formes : développée et abrégée en sigle, l'entrée principale retenue étant le nom original développé — ou le nom français dans le cas d'un organisme international — , avec un renvoi vers le sigle<sup>9</sup>.

A l'issue du classement et de l'inventaire, il a été ensuite procédé à une remise en carton de l'ensemble de la correspondance, accompagnée de la réalisation d'un inventaire sommaire.

Si l'inventaire de cette correspondance s'est révélé pour moi extrêmement intéressant et enrichissant au point de vue des normes et des nouvelles questions qui se sont posées à leur sujet, le classement, quant à lui, a été passionnant. En effet, il m'a fait découvrir à quel point on pouvait acquérir une bonne connaissance d'un personnage par le simple dépouillement de ses lettres, sans procéder à des lectures systématiques. Une telle façon de procéder permet notamment de cerner certains traits de caractère du personnage, l'un de ceux de Bertrand de Jouvenel qui m'a le plus marqué étant son souci constant du recours aux sources mêmes de l'information, dans ses travaux personnels comme dans ceux des autres.

---

<sup>9</sup> Voici quelques exemples : ONU a été entré sous « Nations unies », BBC sous « British broadcasting corporation », SEDEIS sous « Société d'étude et de documentation économique, industrielle et sociale ».

### III. PARTICIPATION À LA VIE DU DÉPARTEMENT

Le stage a été l'occasion de s'immerger dans la vie quotidienne des conservateurs, sous ses différentes facettes, et d'aborder ainsi d'autres missions du département, outre celles du classement et du catalogage : collecte de manuscrits originaux destinés à enrichir les collections, communication de ces documents, mise en valeur des fonds.

#### Collecte de manuscrits originaux

L'enrichissement des collections du département des Manuscrits a — on l'a vu — une triple origine : les dons, comme ce fut le cas pour le fonds Jouvenel, les dations — depuis la loi du 31 décembre 1969 — et les achats, notamment en ventes publiques ou sur catalogues à prix marqués. Le département reçoit régulièrement la *Gazette de l'Hôtel Drouot*, qui permet de repérer les ventes importantes de Paris et de la province, et les catalogues de ventes d'autographes d'un certain nombre de grands libraires français et étrangers. Les conservateurs procèdent, en les recevant, à un dépouillement systématique et notent les pièces pouvant intéresser le département des Manuscrits, voire les collections d'autres bibliothèques. Dans l'un comme dans l'autre cas, il convient de se rendre chez l'expert ou en salle d'exposition afin d'examiner les pièces en question et d'en évaluer le véritable intérêt pour le département ou la Bibliothèque. C'est ce que j'ai pu faire à l'occasion avec François Avril, qui m'a fait partager son expérience en la matière. Il avait repéré deux manuscrits médiévaux, dont un *Livre d'heures* susceptible d'intéresser la ville de Bourges mais celui-ci se révéla en fait de peu d'intérêt. Si tel n'avait pas été le cas, la pièce aurait été signalée à la Direction du Livre et de la Lecture (DLL). Bien que cette dernière soit chargée spécifiquement de dépouiller les catalogues pour les Bibliothèques de province, un double contrôle peut parfois se révéler utile.

Par ailleurs, courant novembre, comme il arrive souvent en fin d'année, dans la perspective de la clôture prochaine du budget, a été publié un catalogue présentant nombre de pièces intéressant plusieurs fonds importants du département : citons par exemple des inédits de Proust, alors que venait de s'ouvrir la grande exposition qui lui est consacrée sur le site de Tolbiac et qu'a dirigée Mme Florence Callu, mais aussi une correspondance

inédite de Colette et des cahiers de Bernanos. En pareil cas, le catalogue circule d'abord de bureau en bureau : les conservateurs doivent y repérer les pièces « indispensables » pour compléter les fonds dont ils ont plus spécifiquement la charge, se livrer à une estimation des pièces en question et justifier la valeur accordée à telle pièce ainsi repérée. Or, pour ce faire, ils ne disposent plus depuis trois ans environ de l'*Argus des autographes*, qui a cessé de paraître : d'où l'importance pour eux de suivre attentivement le cours des enchères même lorsque le département ne procède à aucun achat. Ces estimations sont en effet indispensables au directeur du département qui doit ensuite juger du réel intérêt des pièces pour l'enrichissement des collections et faire des choix : c'est ce qui lui permet ensuite de déposer une demande d'acquisition motivée et chiffrée auprès du président de la B.n.F., du moins s'il s'agit d'une demande de crédits supérieure à trente mille francs. Pour en revenir à l'exemple de la vente ci-dessus évoquée, la décision a été prise de limiter les préemptions à un seul lot : neuf cahiers d'écolier des *Enfants humiliés* de Bernanos, enlevés pour soixante-quinze mille francs. Une unique acquisition présente l'avantage, pour le département, d'éviter dans une certaine mesure l'emballlement des enchères qui ne manque pas de se produire en cas de préemptions multiples.

### **Communication des documents**

Cette mission a été abordée grâce au service public en salle de lecture, effectué régulièrement avec des conservateurs et des bibliothécaires, selon le même rythme hebdomadaire auquel ils sont tenus. Occasion de discuter avec chacun de son expérience, ce temps permettait aussi de se familiariser avec les différentes tâches réalisées au bureau central : avant tout répondre aux diverses questions et demandes des lecteurs, dont le profil, depuis une dizaine d'années, a changé pour devenir plus étudiant qu'il ne l'était auparavant, donc plus « néophyte » en la matière ; communiquer les manuscrits de réserve, les petits formats, les ouvrages du fonds Rothschild, les documents émanant des fonds en cours de classement<sup>10</sup>, et les pièces mises de côté ; enfin délivrer des autorisations de sortie provisoire ou définitive. L'aide à la découverte des outils informatiques mis à la disposition des lecteurs était également un aspect de ce travail.

Orienter les recherches des lecteurs impliquait une grande capacité d'écoute et une bonne connaissance des divers usuels mis à leur disposition en salle, en même temps que de ceux qui sont conservés au bureau central. Le guide de Lydia Mériqot et Pierre

---

<sup>10</sup> Pour la communication de ces derniers, il convient de s'en rapporter à un classeur répertoriant, non seulement le conservateur chargé du fonds en question, mais surtout les conditions de communication. C'est ainsi que celle des documents émanant du fonds Bertrand de Jouvenel est soumise à l'autorisation des héritiers.

Gasnault, *Catalogues du département des Manuscrits. Manuscrits occidentaux* (1974) et celui de Werner Paravicini (la partie consacrée au département des Manuscrits dans *Die Nationalbibliothek in Paris*, 1981), complétés par un fichier manuel de trois séries (auteurs, titres, matières — langues des différents fonds — collections) étaient les principaux outils permettant de s'y repérer. Mais, peu familiarisée avec la topographie du lieu (le bureau), j'ai particulièrement apprécié un nouvel instrument actuellement en cours de réalisation, et dû à l'initiative d'une bibliothécaire, Danielle Majchrzak, responsable de l'ensemble des imprimés du département (acquisitions, reliures, etc.). Récemment mis à la disposition des conservateurs et bibliothécaires en service public, il a pour nom « Boussole ». Il s'agit d'une base de données sous Access qui reprend le fichier manuel évoqué ci-dessus et qui permet quatre types de recherches à partir de la page d'accueil : auteur-titre, thèmes (un court index d'une page a été réalisé, permettant de couvrir tous les domaines des catalogues du bureau), concordances (c'est-à-dire les diverses tables de concordances entre les anciens et nouveaux fonds, pas toutes rassemblées en un même endroit), topographie (par ordre des cotes). Pour chacun des ouvrages sont mentionnés : la cote du bureau, la cote du catalogue (c'est-à-dire la cote de ce même usuel lorsqu'il est à la disposition des lecteurs en salle), l'auteur, le titre, et la cote de la microfiche (chacun des usuels du bureau est doublé d'une microfiche de sauvegarde, actuellement non utilisée mais qui pourrait se révéler utile un jour, étant donné l'usure de certains volumes, dont on ne dispose plus forcément de double, même en magasin). Les champs date et lieu d'édition existent mais ne sont la plupart du temps pas encore remplis : ce ne sont pas les plus importants. Dans chacun des champs énumérés, une recherche est possible aussi bien avec le champ complet qu'avec un mot du champ seulement.

Au cours des heures de service public, j'ai eu à cœur de découvrir les ressources de cet instrument de recherche très récent. Cette base gagnerait à être mieux connue : cela favoriserait certainement la naissance de suggestions et idées susceptibles de l'améliorer encore. Boussole présente de surcroît l'avantage de permettre le récolement des usuels du bureau, de ceux à la disposition des lecteurs, et la comparaison du résultat avec l'ancien catalogue des usuels disponible en salle. Par ce biais, elle est aussi un outil de préparation des opérations de reliure des usuels.

## Mise en valeur des fonds

La mise en valeur des fonds se concrétise de deux manières : d'une part par les expositions, d'autre part par le travail scientifique.

En ce qui concerne les expositions, on doit distinguer deux cas : d'une part celles que réalise le département sur place, d'autre part celles auxquelles le département participe par le prêt d'œuvres ou par l'apport d'une collaboration scientifique. Le premier cas était bien illustré par deux expositions inaugurées simultanément sur le site de Richelieu, consacrées l'une à Henri Michaux et l'autre à Victor Segalen. Toutes deux représentaient deux expériences différentes dans leur réalisation. L'exposition Michaux, en effet, était due à l'initiative de l'héritière du poète. Le département des manuscrits, qui ne possédait que très peu de papiers de lui, a donc dû faire appel à des prêts extérieurs, de collectionneurs ou d'institutions publiques ; l'exposition aura peut-être à cet égard des retombées sur le département, en termes de dons par exemple. Enfin, le travail de préparation s'est révélé extrêmement enrichissant pour la commissaire de l'exposition.

L'exposition Segalen, en revanche, bénéficiait au départ d'un fonds volumineux consacré à l'auteur de *Stèles*, entré dans les collections par dons et achats grâce à l'ancien directeur du département des manuscrits, Roger Pierrot. Par ailleurs, Mauricette Berne, commissaire de l'exposition, connaissait déjà parfaitement le sujet. Dans l'un comme dans l'autre cas, le résultat obtenu est dû à un travail scientifique rigoureux, qui transparaît notamment dans les notices des catalogues faisant référence.

Dans le cas de participation à des expositions extérieures au département, une conservatrice, Mauricette Berne, centralise les demandes qui parviennent aux Manuscrits et les communique aux conservateurs compétents en la matière. C'est à eux qu'il appartient de juger de l'opportunité des prêts à effectuer par exemple, en fonction de l'état des documents sollicités ainsi que du caractère scientifique du travail envisagé.

Le travail de recherche et de publication est donc un aspect non négligeable de celui des conservateurs du département des Manuscrits. Les expositions et leurs catalogues, ainsi que des contributions à des ouvrages ou des revues spécialisées, n'en sont qu'une facette, visible du public<sup>11</sup>. Il en est une autre, réalisée patiemment en interne et bien illustrée par les activités du C.R.M.E. (Centre de recherche sur les manuscrits enluminés) : l'élaboration d'ouvrages scientifiques et d'outils de recherche nouveaux. Ce centre, dirigé par François Avril, fonctionne grâce à une équipe de quatre personnes : deux bibliothécaires dotés d'une formation en histoire de l'art et mis à disposition de la B.n.F. par le Ministère de la Culture en tant qu'ingénieurs de recherche, ainsi que deux

---

<sup>11</sup> On a déjà cité la contribution de Mauricette Berne à l'ouvrage *Éditer des manuscrits* ; en ce qui concerne les revues, on peut tout simplement se référer ici à l'exemple de la *Revue de la Bibliothèque nationale de France*.

vacataires. La première activité du Centre était et reste la réalisation de catalogues des manuscrits enluminés datés, par siècle et par pays, outils scientifiques incomparables pour les chercheurs, dotés de multiples index et illustrés, en couleur et en noir et blanc<sup>12</sup>. Ce travail permet par ailleurs d'indexer les reproductions (en noir et blanc) déjà réalisées au département et mises à la disposition du public en salle de lecture, classées par cote de manuscrit.

Ceci est en lien avec une autre activité, née au C.R.M.E. il y a une dizaine d'années environ sur l'initiative d'un des deux ingénieurs, Jean-Pierre Aniel : l'élaboration d'une base indexant toutes les illustrations des manuscrits enluminés. Projet colossal et pionnier (au niveau national comme international<sup>13</sup>), « Mandragore » comprend en fait, sous un même nom, deux bases : « Merlin » pour les manuscrits occidentaux et « Sindbad » pour les manuscrits orientaux. Chacune des deux bases contient deux fichiers : l'un identifiant les manuscrits examinés (cote, lieu et date de l'illustration, titre, nom de l'illustrateur s'il est connu), l'autre proprement iconographique avec l'ensemble des descripteurs de chaque unité iconique (cote avec folio, légende donnée à l'image, liste des descripteurs, rubrique indiquant le caractère complet ou non de l'indexation). Cet outil, disponible sur le seul poste de Jean-Pierre Aniel et non intégré au réseau informatique, permet des recherches d'une grande finesse et se révèle par conséquent précieux pour les chercheurs. Ces derniers commencent d'ailleurs à en connaître l'existence et n'hésitent pas à écrire pour obtenir des listes de cotes de manuscrits correspondant exactement au sujet de leurs travaux. L'indexation des images se fait, non selon RAMEAU, qui, du moins au démarrage du projet, ne pouvait répondre aux besoins du projet notamment en ce qui concerne les légendes à donner aux images, mais selon un vocabulaire créé au fur et à mesure de l'avancement du travail et qui est aujourd'hui entré systématiquement dans BNOpaline<sup>14</sup> : si les noms propres sont empruntés à RAMEAU, les noms communs sont tirés le plus souvent du dictionnaire. Une version papier de la liste des descripteurs existe au C.R.M.E., ainsi que des tirages des listes des noms d'auteur, des légendes données aux images, des manuscrits examinés, etc. Ces listes servent de référence aujourd'hui, d'outil de travail permanent aux deux seules personnes penchées aujourd'hui sur le projet : Jean-Pierre Aniel et une vacataire.

---

<sup>12</sup> Ce *Catalogue des manuscrits enluminés de la Bibliothèque nationale* compte à l'heure actuelle cinq volumes : deux consacrés aux "Manuscrits d'origine italienne", pour les périodes VI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et XIII<sup>e</sup> siècle (1980 et 1984) ; "Manuscrits de la péninsule ibérique" (1982) ; "Manuscrits d'origine insulaire" (1987) ; "Manuscrits d'origine germanique", t. I (1995).

<sup>13</sup> L'I.R.H.T., à Orléans, a entrepris un semblable projet pour l'ensemble des manuscrits des Bibliothèques publiques de France, mais dispose de peu de temps pour cela.

<sup>14</sup> Seul ce vocabulaire, cet ensemble de descripteurs, est disponible sur Opaline. La base elle-même, donc toutes les possibilités de recherches offertes, ne sont, rappelons-le, disponibles que sur le poste de Jean-Pierre Aniel.

## CONCLUSION

Les trois mois de stage effectués au département des Manuscrits de la B.n.F. ont d'abord été l'occasion d'une immersion complète dans le quotidien de conservateurs de bibliothèque en charge d'un fonds patrimonial et de recherche national. Cela m'a permis d'appréhender ainsi les différentes activités qui sont les leurs. Car, même si une grande part de leur temps est consacré avant tout au travail de classement et de catalogage des manuscrits, ils n'en collaborent pas moins aux autres missions de l'établissement. Tous participent à la collecte et à la conservation des manuscrits, à leur communication, à leur mise en valeur scientifique. Le planning du stage correspondait assez bien à la répartition du temps de travail en vigueur au sein du département, et contribuait à donner une idée d'autant plus juste de son quotidien.

Par ailleurs, le stage fut aussi l'occasion de mesurer les problèmes actuels auxquels se trouve confrontée une institution nationale et patrimoniale séculaire, en pleine évolution. Certains, comme celui de l'espace, ne lui sont pas vraiment propres. D'autres, en revanche, lui sont spécifiques, telle l'augmentation considérable et presque « subite » des fonds nouveaux à traiter. Ceux-ci, tous contemporains, outre qu'ils représentent une masse de documents de plus en plus importante, posent de surcroît, en raison de leur nature très diverse, de nouvelles questions concernant leur traitement. Le fonds Bertrand de Jouvenel fut ainsi prétexte à s'interroger au sujet des collectivités-auteurs par exemple, et d'aborder ainsi la normalisation du catalogage des manuscrits. Ceci est un vaste chantier, incessamment retravaillé et réactualisé, et sans aucun doute appelé à évoluer, notamment grâce aux nouvelles technologies, à travers la mise en place de bases de données informatiques.

